



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le lundi, 3 juin 2019 à 19 h 06 à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Est absent avec motivation : Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 37 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Monsieur Daniel Pitre demande la suspension des travaux administratifs et politiques du conseil le temps de tenir une cérémonie en l'honneur du 75^e anniversaire du débarquement de Normandie.

Monsieur Simon Chênevert appui la demande,
Et à l'unanimité, le conseil suspend les travaux administratifs et politiques du conseil.

Monsieur le maire Michel Plourde et les conseillers prennent, à tour de rôle, la parole pour souligner le 75^e anniversaire du débarquement de Normandie. Un hommage est rendu aux canadiens ayant sacrifié leurs vies lors de ce débarquement, le 6 juin 1944 à 5h10.

Ce débarquement a marqué un tournant de la 2^e Guerre mondiale, vers la victoire des alliés, pour libérer la France d'abord mais ensuite pour continuer l'offensive dans le but de libérer les autres pays occupés.

Les représentants de la Légion canadienne étant présents prennent la parole pour remercier le conseil de prendre le temps de rendre hommage à ces anciens combattants.

Un ancien combattant de Danville est toujours en vie et demeure au foyer Wales Home de Richmond. Il s'agit de monsieur Jack Hobbs.

Des questions sont par la suite adressées aux enfants présents.

La cérémonie se termine à 19h28.

La reprise des travaux administratifs et politiques est alors effectuée.

Bons coups du mois

La Ville de Danville honore les récipiendaires du Prix Opti-Génie. Les récipiendaires fréquentent l'école Masson de Danville et l'école La Tourelle. Ils ont gagné plusieurs prix dont ils peuvent être fiers.



No de résolution
ou annotation

Les récipiendaires sont :

- Thomas Bégin
- Joël Rioux
- William Lemelin
- Olivier Dubuc
- Hugo Mayette
- Angéline Gendron
- Olivia Pépin

Un certificat est également remis à madame Annie Savoie, enseignante, ayant accompagné les récipiendaires dans cette compétition.

Les membres du conseil reçoivent par la suite monsieur Jean-Robert Lyrette, parrain de la Ville de Danville auprès de la Sûreté du Québec. Ce dernier se présente aux membres du conseil et à la population présente et explique son rôle au sein de notre communauté. Il offre son support pour prévenir la criminalité et intervenir sur le territoire en cas de besoin.

Il souligne qu'il a grandement apprécié le café-police s'étant tenu le 14 mai dernier et qu'il est disponible pour tenir d'autres rencontres du genre avec nos citoyens.

Les membres du conseil municipal le remercie de sa présence et l'assure de leur collaboration.

177-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point 13.6 intitulé : Souper Spaghetti – Chevaliers de Colomb – 7 juin 2019.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE :

BONS COUPS DU MOIS : Cérémonie du 75^e anniversaire du débarquement de Normandie
Félicitations Récipiendaires Prix Opti-Génie
Rencontre monsieur Jean-Robert Lyrette – Sûreté du Québec

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 avril 2019 **Annexe 2.1**
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2019 **Annexe 2.2**
- 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 mai 2019 **Annexe 2.3**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

- 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 3 juin 2019
- 3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 3 juin 2019
- 3.3 Programme de péréquation – Versement 2019 – Information

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

- 4.1 Articles promotionnels de la Ville – Achat
- 4.2 Étang Burbank – Vidéo promotionnel - Autorisation

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Employé numéro 0241 - Fermeture du dossier – Information **Annexe 5.1**
- 5.2 Lettres d'entente – Employés municipaux – Autorisation de signature **Annexe 5.2**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Octroi du contrat de tonte de pelouse des parcs Grenier, Plein Air et Morrill **Annexe 6.1**
- 6.2 Rue Vallières – Suivi du dossier - Information

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- 7.1 Rapport des permis émis – Mai 2019
- 7.2 OMH des Sources – Programme de supplément aux loyers privés – Intérêt

8.0 SERVICE INCENDIE



No de résolution
ou annotation

9.0 DEMANDES DIVERSES

- 9.1 Symposium des Arts de Danville – Aide financière **Annexe 9.1**
- 9.2 Parc-École Masson – Demande de travaux **Annexe 9.2**
- 9.3 Société d'histoire de Danville – Demande d'utilisation du logo de la Ville de Danville **Annexe 9.3**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE

- 10.1 Mise en demeure – Diffamation – MRC des Sources - Information
- 10.2 MRC des Sources – Résumé de la séance du 22 mai 2019
- 10.3 DIRA Estrie – Capsule juin 2019
- 10.4 Nomination direction générale – CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- 10.5 Monty Sylvestre Avocats – Changement d'étude **Annexe 10.5**

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

- 11.1 Rapport de monsieur Michel Plourde
- 11.2 Rapport de monsieur Simon Chênevert
- 11.3 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne
- 11.4 Rapport de madame Ginette Pinard
- 11.5 Rapport de madame Nathalie Boissé
- 11.6 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche
- 11.7 Rapport de monsieur Daniel Pitre

12.0 VARIA

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 13.1 Prochaine assemblée régulière : 17 juin 2019 à 19 heures
- 13.2 Report de l'assemblée préparatoire du 2 juillet 2019 au 3 juillet 2019 à 19 heures
- 13.3 Suivi - Cœur Villageois – Atelier de travail avec les commerçants – 10 juin 2019 de 8h à 10h
- 13.4 Fête des voisins – 8 juin 2019
- 13.5 Festivités de la St-Jean-Baptiste – 23 juin 2019
- 13.6 Souper Spaghetti – Chevaliers de Colomb – 7 juin 2019

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 avril 2019

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 avril 2019

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 mai 2019

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

178-2019

3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 3 juin 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard;
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 186 767.07 \$
et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la
directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

179-2019

3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 3 juin 2019

CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 3 juin 2019 transmise aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche;
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,



No de résolution
ou annotation

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des chèques émis au 3 juin 2019 telle que soumise au montant de 47 214.18 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité budgétaire

Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 3 juin 2019.

Josée Vendette, secrétaire-trésorière

3.3 Programme de péréquation – Versement 2019 - Information

La directrice générale informe les membres du conseil que la Ville de Danville recevra une somme de 238 863 \$ en paiement de la mesure financière de péréquation prévu à l'article 261 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) pour l'année 2019.

Le tout est soumis à titre d'information.

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

180-2019

4.1 Articles promotionnels de la Ville - Achat

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de procéder à l'achat d'un objet promotionnel de la Ville pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est maintenant désignée comme étant une communauté bleue;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'installer des points d'eau sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé;

Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,

IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de 1 000 bouteilles d'eau recyclables à titre d'objet promotionnel de la Ville de Danville, le tout suivant la soumission reçue par Enseignes A Gagnon.

ADOPTÉE

181-2019

4.2 Étang Burbank – Vidéo promotionnel - Autorisation

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Corporation de développement de l'Étang Burbank pour la réalisation d'un vidéo promotionnel de l'étang par drone;

CONSIDÉRANT les précautions annoncées pour ne pas déstabiliser les oiseaux au pourtour de l'étang;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard;

Appuyée par monsieur Simon Chênevert,

IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la réalisation d'un tournage promotionnel de l'Étang Burbank suivant les conditions énoncées dans la demande reçue de la Corporation de développement de l'Étang Burbank le 31 mai 2019.


ADOPTÉE

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

5.1 Employé numéro 0241 – Fermeture de dossier – Information

La directrice générale informe les membres du conseil que l'employé numéro 0241 a retiré la plainte qu'il avait déposée à la CNESST.

Le dossier est donc fermé.

<p>182-2019</p>  <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>5.2 Lettres d'entente – Employés municipaux – Autorisation de signature</p> <p>CONSIDÉRANT les discussions en cours avec le Syndicat des employés municipaux de la région de l'Estrie (CSD);</p> <p>CONSIDÉRANT les projets de lettres d'entente proposées par la partie patronale au nombre de six (6);</p> <p>CONSIDÉRANT QUE trois projets font encore l'objet de discussions entre les parties;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les parties s'entendent sur les trois autres projets;</p> <p>CONSIDÉRANT la lettre d'entente relative aux heures régulières de travail de la secrétaire-comptable;</p> <p>CONSIDÉRANT la lettre d'entente relative à la création de poste d'opérateur de machinerie spécialisée et processus d'évaluation;</p> <p>CONSIDÉRANT la lettre d'entente relative aux responsables de chantiers;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer les lettres d'ententes ci-avant mentionnées pour et au nom de la Ville de Danville;</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à donner suite auxdites lettres d'entente.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Madame Carme Martin Roy s'informe sur la période visée pour les vidanges de fosses septiques. Monsieur le maire, Michel Plourde, lui indique que les vidanges de fosses septiques sur le territoire sont débutées et qu'elles se poursuivront jusqu'à l'automne. La directrice générale ajoute que les citoyens visés par ces vidanges recevront un avis préalable deux semaines avant la vidange.</p> <p>Elle demande également quand seront réparés les trous sur les chemins pavés de la Ville de Danville. La directrice générale indique que le pavage a débuté cette semaine et que l'équipe est à l'œuvre sur le chemin Nicolet-Falls. Une liste de priorité a été établie et l'équipe la réalise dès que la température le permet.</p> <p>Monsieur Pierre Dion demande au conseil d'effectuer le nettoyage des fossés dans la municipalité car il n'est pas rare de voir des problématiques à ce niveau. Il indique notamment que l'eau passe à côté d'un ponceau sur le chemin de la Vallée. Il fait état de travaux temporaires effectués cette semaine et il veut s'assurer que cela ne restera pas comme cela.</p> <p>Monsieur le maire lui indique qu'il est conscient de la problématique et que de la planification est en cours à ce sujet. La directrice générale lui confirme que les travaux qu'il a vu sont bel et bien des travaux temporaires et que le tout sera réparé adéquatement, plus tard, dans la saison.</p> <p>Monsieur Germain Ducharme s'informe de l'état d'avancement du dossier d'infrastructures des rues Stanley et Brochu. La directrice générale l'informe qu'elle a rencontré l'attaché politique du député et que vendredi dernier, elle a visité les lieux avec l'ingénieur au dossier. Les travaux progressent pour l'obtention du certificat d'autorisation de réalisation des travaux.</p> <p>Dès que nous serons plus avancés, une rencontre avec les citoyens sera convoquée.</p> <p>Monsieur le maire, Michel Plourde, demande aux citoyens de ne plus faire de petits amoncellements de débris en bordure de la route car cela nuit aux travaux de nettoyage. Les citoyens sont invités à ramasser leurs petits tas et à les mettre dans le bac brun.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>
<p>183-2019</p>	<p>6.1 Octroi du contrat de tonte de pelouse des parcs Grenier, Plein Air et Morrill</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le 8 avril 2019, la Ville de Danville a adopté la résolution numéro 125-2019 octroyant le contrat de pelouse des parcs Grenier, Plein Air, et Domaine Boudreau à Michel Pelouse;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE depuis, Michel Pelouse a informé la Ville de l'impossibilité de réaliser le contrat;</p>



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE d'autres soumissions ont été demandées;

CONSIDÉRANT la visite des lieux et l'ajout du rond-point du domaine Plein Air et du terrain vacant sis à côté du parc Boudreau;

CONSIDÉRANT QUE la seule soumission reçue d'Entretien Régine Bégin en date du 22 mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'entretien sont débutés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'ABROGER la résolution numéro 125-2019 adoptée le 8 avril 2019;

DE RATIFIER l'octroi du contrat d'entretien des parcs du Domaine Boudreau, Plein Air et Morrill et du rond-point du domaine Plein Air à Entretien Régine Bégin au montant de 3 100 \$ plus les taxes applicables pour la saison estivale 2019, le tout payable en un seul versement.

DE CONFIRMER que la Ville de Danville demande un entretien minimum d'une tonte par semaine dans chacun des parcs pour la période de juin à septembre et par la suite, une tonte selon le besoin, et ce, jusqu'à la mi-octobre.

DE DEMANDER au responsable de la tonte des pelouses dans ces trois parcs de signaler tout bris ou défaillance des équipements municipaux au directeur des travaux publics dès que possible afin qu'une équipe de la voirie puisse procéder à l'examen du bris et à sa réparation, le cas échéant.

ADOPTÉE

6.2 Rue Vallières – Suivi du dossier - Information

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que les résidents de la rue Vallières s'opposent à la fermeture d'une partie de la rue.

Par conséquent, il ne sera pas donné suite au projet de fermeture de rue.

Le tout est confirmé par le conseiller Simon Chênevert qui a pris soin de communiquer personnellement avec les citoyens de ladite rue.

Le tout est soumis à titre d'information.

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

7.1 Rapport des permis émis – Mai 2019

La directrice générale dépose le rapport des permis émis en mai 2019. 41 permis ont été émis au cours du mois de mai pour une valeur de 309 803 \$.

Le tout est soumis à titre d'information.

184-2019

7.2 OMH des Sources – Programme de supplément aux loyers privés - Intérêt

CONSIDÉRANT la demande formulée par l'OMH des Sources pour connaître l'intention de la Ville de Danville de participer au Programme municipal d'aide financière complémentaire au programme supplément de loyer de la Société d'habitation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la Ville de Danville advenant qu'il y ait un projet sur son territoire serait de 10 %;


CONSIDÉRANT QUE pour l'instant, aucun projet n'est présenté;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

DE MANIFESTER l'intérêt de la Ville de Danville d'étudier tout projet qui lui serait présenté en vertu du Programme municipal d'aide financière complémentaire au programme de supplément de loyer de la Société d'habitation du Québec;

DE MANIFESTER l'intérêt de la Ville de Danville de participer au programme de supplément de loyer si un propriétaire privé souhaite s'en prévaloir.

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p> <p>Monsieur Alain Roy, directeur du service de sécurité incendie de Danville informe les membres du conseil qu'il déposera sous peu le rapport des incohérences de noms de rue.</p> <p>Monsieur le maire, Michel Plourde explique aux citoyens en quoi consiste ce comité et quels sont les travaux en cours.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>
<p>185-2019</p>	<p>9.1 Symposium des arts de Danville – Aide financière</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par le Symposium des arts de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT les services dispensés par la ville pour et lors de la tenue de l'évènement évalués à plus de 20 000 \$;</p> <p>CONSIDÉRANT la collaboration souhaitée pour le transport du point d'eau loué pour l'évènement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ACCORDER une aide financière de 2 500 \$ au Symposium des Arts de Danville.</p> <p>DE MAINTENIR les services déjà offerts par la Ville pour et lors de la tenue de l'évènement.</p> <p>D'ASSURER le transport du point d'eau loué lors de l'évènement.</p> <p>DE FOURNIR gratuitement des bouteilles d'eau recyclables aux bénévoles de l'évènement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>186-2019</p>	<p>9.2 Parc-École Masson – Demande de travaux</p> <p>CONSIDÉRANT la résolution numéro 160-2019 adoptée le 6 mai 2019 octroyant une aide financière et une aide en services pour la réalisation du projet du Parc-École Masson;</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des travaux fournis par la chargée de projets;</p> <p>CONSIDÉRANT les travaux recommandés par la direction générale;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la réalisation des travaux ciblés par la directrice générale dans le cadre de la réalisation du Parc-École Masson.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>187-2019</p>	<p>9.3 Société d'histoire de Danville – Demande d'utilisation du logo de la Ville de Danville</p> <p>CONSIDÉRANT la demande adressée par la Société d'histoire de Danville pour l'utilisation du logo de la Ville de Danville pour apposition sur des chandails qu'ils veulent vendre à des fins de financement;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet déposé;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la Société d'histoire de Danville à utiliser le logo de la Ville pour apposition sur des chandails, le tout suivant le modèle proposé.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>



No de résolution
ou annotation

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Gilles Parent félicite la Ville pour l'achat de bouteilles d'eau recyclable. Une belle initiative qu'il soulignera à la prochaine rencontre des bénévoles d'Eau Secours.

Monsieur Georges Demers indique que les gros rebuts sont passés conformément à l'horaire mais malheureusement des citoyens ont jeté leurs rebuts dans le fossé sur le chemin Demers près du terrain de monsieur Ricky Busher. Il serait apprécié que la Ville passe les ramasser.

Madame Carmen Martin-Roy remercie la Ville pour l'ajout d'arrêts lumineux sur le chemin Craig.

Elle en profite pour demander un suivi sur les travaux du pont du chemin Craig. Les travaux sont toujours en cours et la fin des travaux est annoncée pour le début du mois de juillet. Un suivi régulier est fait avec le ministère des Transports.

Elle s'informe également sur l'avancement des travaux correctifs à venir sur le chemin Nicolet-Falls. Monsieur le maire, Michel Plourde, indique que la Ville est à discuter avec le ministère et les ingénieurs sur la solution à préconiser. Par la suite, nous irons en appel d'offres. Nous devons nous assurer de bénéficier de la subvention du ministère pour la réalisation des travaux.

Monsieur Charles Giguère, ancien résident de Danville nous demande ce qu'il adviendra du monument sis devant l'ancien Hôtel de Ville, maintenant que celui-ci est vendu.

Monsieur le maire, Michel Plourde, indique que lors de la vente, une obligation de préservation du monument a été incluse dans le contrat.

Monsieur Giguère mentionne qu'il serait intéressant que le monument soit déplacé à l'endroit où s'est déroulé l'évènement, soit à l'ancienne gare de Danville.

Monsieur le maire, Michel Plourde, indique que l'idée est bonne et qu'elle sera considérée par la Ville tout en tenant compte que le terrain appartient toujours au C.N.

Il est important de se remémorer notre histoire et de la préserver.

Monsieur le maire profite d'ailleurs de l'occasion pour indiquer que dans le cadre des travaux de la Commission de toponymie, il sera également fortement recommandé de renommer la rue de la Source (anciennement rue Lafrance), rue Émilien-Lafrance en l'honneur de cet homme, le tout tel que monsieur Giguère l'a déjà recommandé au conseil par le passé.

10.0 CORRESPONDANCE

La directrice générale par intérim résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les rapports des membres du conseil indiqués à l'ordre du jour sont déposés.

Monsieur le maire fait un tour de table pour que chaque membre du conseil puisse faire état d'un point important réalisé pendant le mois.

Tous les membres du conseil s'expriment.

12.0 VARIA

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR

Le maire et les conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.

La prochaine assemblée sera le lundi, 17 juin 2019 à 19 heures.

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Richard Letendre remercie la Ville de Danville pour son aide pour débourber le potager et permettre son agrandissement.

MOT DE FERMETURE

Le maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.

188-2019



No de résolution
ou annotation

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de madame Nathalie Boissé
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER l'assemblée à 20 h 40.

ADOPTÉE

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, maire

Me Josée Vendette